



La municipalité de demain

Mémoire présenté à l'Union des municipalités du Québec

Par Québec en Forme



Québec en Forme est heureux d'apporter sa contribution à la réflexion sur la municipalité de demain qui permet d'opérer une jonction entre le cœur de notre action et les préoccupations des municipalités.

Ce que nous sommes

Nous gérons un Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie. Ce Fonds, à la hauteur de 480 millions de dollars sur dix ans (2007-2017) est le résultat d'une entente partenariale entre le Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.

Notre mission est de mobiliser les individus et toute la société pour agir en faveur de l'adoption et du maintien d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation, essentiels au plein développement des jeunes Québécois. Nous visons à ce que l'importance de ces saines habitudes de vie soit reconnue par les communautés locales, les régions et les partenaires provinciaux, bref par toute la société.

À cette fin, nous soutenons financièrement des projets pour la plupart de nature locale, soumis par des regroupements de partenaires qui ont adopté un plan stratégique qui s'appuie sur un diagnostic de la situation et des ressources présentes dans leur communauté. Nous soutenons aussi ces regroupements de partenaires en mettant à leur disposition des ressources de coordination et d'accompagnement, le partage de bonnes pratiques et de la formation.

Pourquoi cette action?

L'obésité, la mauvaise alimentation et la sédentarité risquent de compromettre le développement des jeunes et leur réussite éducative. Bien sûr, les facteurs déterminants dans l'adoption de saines habitudes de vie se trouvent dans les services et ressources de proximité, en fonction de choix qui sont faits par les jeunes eux-mêmes, leurs pairs, leurs familles, leur école, dans le quartier et dans la municipalité, mais aussi en fonction des choix qui leur sont offerts.

Les politiques et les interventions publiques, que ce soit à l'échelle locale, régionale ou nationale, jouent un rôle déterminant dans la prise de décision en lien avec les habitudes de vie.

Ainsi, la majorité de nos actions vise le renforcement de la capacité d'agir des communautés locales pour répondre aux besoins des jeunes, par la mise en place de conditions favorables à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif. Aussi, notre approche de soutien vise une intervention plus intense dans les milieux défavorisés ou dévitalisés, dans la mesure où les citoyens y sont souvent davantage en situation de survie qu'en situation de changement de comportement.

L'environnement qu'on offre aux jeunes et aux familles est très important : avoir accès à des installations sportives et récréatives – à un coût abordable et selon des horaires adaptés – à des parcs urbains aménagés, à des sentiers piétonniers, à des voies cyclables et à un aménagement

urbain qui favorise la densité et les déplacements non-motorisés de même qu'à des animateurs compétents facilitent la pratique d'activités physiques et sportives et le transport actif.

Des lois et règlements favorisant la présence de lieux d'achat où l'on trouve des aliments à haute valeur nutritive à proximité et à bon prix, l'amélioration du merchandising en faveur de produits sains, l'accès à des jardins communautaires et à des installations de cuisine adéquates, une offre alimentaire offrant des choix-santé dans les lieux fréquentés par les familles favoriseront aussi une saine alimentation.

La responsabilité d'un environnement physique, économique, socioculturel et politique favorable à une saine alimentation et à l'activité physique repose en grande partie sur les personnes qui agissent comme décideurs dans les différents milieux de vie des jeunes.

Les élus et gestionnaires municipaux ont une responsabilité première, considérable dans l'environnement bâti, le transport collectif, les loisirs et l'offre alimentaire dans les établissements régis par les municipalités. La qualité de vie des citoyens les interpelle. C'est pourquoi on doit continuer de solliciter leur participation et leur contribution aux regroupements de partenaires, parce qu'ils détiennent certains leviers d'amélioration en propre.

D'ailleurs, de plus en plus de municipalités utilisent ces leviers, souvent par l'intermédiaire de leur politique familiale, mais aussi via leur politique d'accessibilité (tarification), leurs règlements de zonage, leur plan d'aménagement, leurs équipements et leurs infrastructures.

Où sommes-nous?

Aujourd'hui, nous sommes présents sur le territoire de plus de 1000 municipalités, réparties dans les 17 régions administratives, rejoignant un bassin potentiel de 1,2 million de jeunes.

Ce que font les Regroupements locaux de partenaires

Un inventaire des planifications des regroupements locaux de partenaires nous laisse voir que les interventions déployées dans les milieux sont principalement de type compensatoire, de manière à assurer l'accessibilité : tarification, le déploiement de l'offre d'activités, la fréquence augmentée dans les milieux moins favorisés ou dans les municipalités moins nanties et l'organisation de transports. La deuxième voie généralement empruntée est celle de la formation des intervenants auprès des jeunes, afin que ceux-ci disposent des connaissances et compétences nécessaires. Il existe enfin des interventions qui consistent à s'allier avec des organismes voués au travail sur les causes de la pauvreté.

La municipalité de demain

Au regard de notre mission et compte tenu des leçons que nous pouvons tirer de notre expérience des dix dernières années avec des regroupements locaux de partenaires, nous nous permettons d'affirmer que la municipalité de demain est confrontée au défi d'une culture de santé globale à créer en son sein, qui augmentera sa capacité d'attraction et même son positionnement économique. Une masse critique de municipalités ainsi orientées sera de nature à transformer toute la société. Pour décliner les caractéristiques de cette vision que nous avons de la municipalité de demain, disons qu'elle :

- Sera encore le meilleur endroit pour élever des enfants et assurer leur développement.
- Aura réussi à mobiliser et à engager une masse critique d'acteurs et de décideurs en faveur des changements nécessaires pour que les jeunes aient une meilleure alimentation et un mode de vie physiquement actif.
- Aura partagé avec ses partenaires locaux une même compréhension de la situation des jeunes en regard des saines habitudes de vie et une même vision de ce qu'il faut changer dans les différents milieux que fréquentent ceux-ci.
- Aura même réussi à s'engager dans une planification conjointe avec ses partenaires – écoles, établissements de santé, organismes communautaires, de sport et de loisir associatif, établissements de restauration et ainsi de suite.
- Aura partagé des installations et équipements grâce à des ententes de partenariats intersectoriels pour une disponibilité et usage optimaux.
- Aura favorisé l'émergence de jeunes leaders et l'implication de familles actives, dans une perspective de participation citoyenne.
- Aura réuni les conditions nécessaires pour que les changements visés soient durables.
- Aura relevé le défi de l'équité sociale sur son territoire par des interventions adaptées voire plus intensives dans les quartiers et auprès des jeunes et de leurs familles qui en ont le plus besoin.

Les jeunes vivent des défis d'éducation, de santé et de sécurité de façon intégrée et les problèmes qu'ils rencontrent à cet égard s'influencent mutuellement. Pourtant les divers services offerts au sein d'une municipalité sont la plupart du temps dispensés de façon isolée, en dehors d'une vision commune. Cette situation disperse les énergies, dans une période où les fonds publics se font de plus en plus rares, et ne rend pas service à la cohérence des interventions.

Québec en Forme travaille déjà en fonction de ces orientations et offre sa contribution à la construction de la municipalité de demain.